



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DGE-1049-VF (09-06) AW
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES
D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ

IDENTIFICATION

Nom de la municipalité Montréal	Date de l'élection 2013-11-03
------------------------------------	----------------------------------

Nom du parti Équipe Savard - Option Verdun / Montréal	Nom de l'agent officiel David Sauvé
--	--

ÉTAT SOMMAIRE DU FONDS ÉLECTORAL ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Partie 1. Fonds électoral	
1. Total des sommes transférées par le représentant officiel	60 638,99 \$
2. Total des dépenses électorales payées par le représentant officiel avant le début de la période électorale	0,00
3. TOTAL du fonds électoral (lignes 1+2)	60 638,99 \$
Caisse Populaire Desjardins de Verdun, Centre de services 4162, Wellington, Verdun 282216 (Québec), H4G 1V7	
Nom et adresse de l'établissement financier où sont déposées les sommes transférées	N° du compte
Partie 2. Dépenses électorales	
1. Publicité (total A, section 1)	28 719,72 \$
2. Biens et services (total B, section 1)	15 808,25
3. Location de locaux (total C, section 1)	1 000,00
4. Voyages et repas (total D, section 1)	439,49
5. TOTAL des dépenses électorales (lignes 1 à 4)	45 967,46 \$
Parti 3. Réclamations contestées (section 4)	0,00 \$

DÉCLARATION DE L'AGENT OFFICIEL

Je, Sauvé David

6608 Nom me Hadley, Montréal, H4E 3R1 Prénom

Adresse

déclare ce qui suit :

- Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées sont inscrites dans le présent rapport et ont été engagées conformément aux exigences de la loi. J'ai acquitté toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à la section 4.
- Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.

Signature de l'agent officiel [Signature] le 27 janvier 2014

Nom du parti
Équipe Savard - Option Verdun / Montréal

Section 1
État détaillé des dépenses

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé (\$)	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
			Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
Dépenses communes (section 2)		45 967,46	28 719,72	15 808,25	1 000,00	439,49	0,00
-- Aucune dépense individuelle --							
Somme partielle		45 967,46	28 719,72	15 808,25	1 000,00	439,49	0,00
Dépenses faites, non réclamées (section 3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL des dépenses		45 967,46	28 719,72	15 808,25	1 000,00	439,49	0,00
			A	B	C	D	

* Numéro consécutif des pièces justificatives

Nom du parti
Équipe Savard - Option Verdun / Montréal

Section 1 (suite)
État détaillé des dépenses

District (poste n°17)

Nom du poste : Mairie arr. de Verdun

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	8 781,99	4 833,89	305,78	134,39
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	8 781,99	4 833,89	305,78	134,39
Total du candidat				14 056,05
Maximum permis				23 895,27

District (poste n°17.1)

Nom du poste : District de Champlain-L'Île-des-Soeurs

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	3 523,79	1 939,62	122,70	53,92
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	3 523,79	1 939,62	122,70	53,92
Total du candidat				5 640,03
Maximum permis				9 588,00

District (poste n°17.11)

Nom du poste : District de Champlain-L'Île-des-Soeurs (poste 1)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	3 523,79	1 939,58	122,70	53,92
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	3 523,79	1 939,58	122,70	53,92
Total du candidat				5 639,99
Maximum permis				9 588,00

District (poste n°17.12)

Nom du poste : District de Champlain-L'Île-des-Soeurs (poste 2)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	3 523,79	1 939,63	122,70	53,92
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	3 523,79	1 939,63	122,70	53,92
Total du candidat				5 640,04
Maximum permis				9 588,00

District (poste n°17.2)

Nom du poste : District de Desmarçais-Crawford

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	3 122,11	1 718,51	108,70	47,78
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	3 122,11	1 718,51	108,70	47,78
Total du candidat				4 997,10
Maximum permis				8 495,10

District (poste n°17.21)

Nom du poste : District de Desmarchais-Crawford (poste 1)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	3 122,12	1 718,50	108,71	47,78
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	3 122,12	1 718,50	108,71	47,78
Total du candidat				4 997,11
Maximum permis				8 495,10

District (poste n°17.22)

Nom du poste : District de Desmarchais-Crawford (poste 2)

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	3 122,11	1 718,51	108,71	47,78
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	3 122,11	1 718,51	108,71	47,78
Total du candidat				4 997,11
Maximum permis				8 495,10

Nom du parti
Équipe Savard - Option Verdun / Montréal

Section 2
État détaillé des dépenses communes

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé (\$)	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
			Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
Location ordinateur Montréal	1	770,33		770,33			
Production JG	2	1 816,61	1 816,61				
Guy Bissonnette	3	1 000,00			1 000,00		
Production JG	4	1 287,72	1 287,72				
Terry & Bill Affichage	5	143,72	143,72				
Trans-Continental senc	6	2 194,86	2 194,86				
Trans-Continental senc	7	2 194,86	2 194,86				
Trans-Continental senc	8	2 194,86	2 194,86				
Poste Canada	9	11 151,43		11 151,43			
Production JG	10	7 277,92	7 277,92				
Konexia	11	1 149,75	1 149,75				
Trans-Continental senc	12	3 764,28	3 764,28				
Sport Média	13	6 565,07	6 565,07				
Isabelle Lalonde	14	2 293,75		2 293,75			
Publicité Facebook	15	130,07	130,07				
Daniel Rochon Photographe	16	150,00		150,00			
Aux Pours Délices	17	439,49				439,49	
Réno Dépôt	18	267,31		267,31			
Ultramar	19	47,98		47,98			
Bureau Gros	20	384,53		384,53			
Petite Caisse	21	201,76		201,76			
Frais Bancaire	22	541,16		541,16			
TOTAL des dépenses communes		45 967,46	28 719,72	15 808,25	1 000,00	439,49	0,00
(reporter à la section 1)			A	B	C	D	

* Numéro consécutif des pièces justificatives

Nom du parti
Équipe Savard - Option Verdun / Montréal

Section 3

État des dépenses faites, non réclamées

Nom du fournisseur	Date d'utilisation du bien ou du service	Nature de la dépense	N° consécutif des pièces justificatives	Date de réclamation *	Montant de la dépense (\$)
-- Aucune dépense faite, non réclamée --					
				** TOTAL	0,00

* Pour une réclamation reçue par l'agent officiel après le soixantième jour suivant celui du scrutin

** Joindre un chèque en fidéicomis fait à l'ordre du trésorier de la municipalité pour le total des dépenses faites, mais non réclamées par le créancier dans les 60 jours qui suivent le jour du scrutin. Reporter et répartir ce montant à la section 1 « État détaillé des dépenses »

Section 4

État des réclamations contestées

Nom du fournisseur	Raison de la contestation	N° consécutif des pièces justificatives	Montant de la facture (\$)	Montant contesté (\$)
-- Aucune réclamation contestée --				
			*** TOTAL	0,00

*** Reporter ce montant à la partie 3 de l'État sommaire du fonds électoral et des dépenses électorales

Nom du parti
Équipe Savard - Option Verdun / Montréal

DGE-1049.2-VF (05-03 AW
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492

Annexe 2
Sommaire des dépenses

électorales (mairie et arrondissements)

	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	Total (\$)	Maximum permis (\$)
Mairie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Arrondissement N° 17

Nom : Verdun

Nom du candidat	N° *	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	Total (\$)	Maximum permis (\$)
Savard, André	17	8 781,99	4 833,89	305,78	134,39	14 056,05	23 895,27
Touchette, Marc	17.1	3 523,79	1 939,62	122,70	53,92	5 640,03	9 588,00
Côté, Charles	17.11	3 523,79	1 939,58	122,70	53,92	5 639,99	9 588,00
Latendresse, Luce	17.12	3 523,79	1 939,63	122,70	53,92	5 640,04	9 588,00
Langlais, Richard	17.2	3 122,11	1 718,51	108,70	47,78	4 997,10	8 495,10
Poulin, Joanne	17.21	3 122,12	1 718,50	108,71	47,78	4 997,11	8 495,10
Auger, Robert	17.22	3 122,11	1 718,51	108,71	47,78	4 997,11	8 495,10
Total		28 719,70	15 808,24	1 000,00	439,49	45 967,43	

* Numéro du district ou du poste

Votre rapport a été transmis correctement au bureau du Directeur général des élections. Veuillez l'imprimer, le signer et le dater à l'endroit approprié. Par la suite, veuillez le remettre au trésorier de votre municipalité avec les documents suivants :

1. Déclaration signée
2. Factures originales
3. Toute autre pièce justificative (chèques encaissés, bordereaux de dépôts, relevés de compte de l'établissement financier, exemplaires de publicité, bail, etc.)



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DÉCLARATIONS DE L'AGENT OFFICIEL ET DU CHEF DE PARTI

DÉCLARATION DU CHEF DE PARTI

Je, <u>Savard</u>	<u>André</u>
Nom	Prénom
chef du parti déclare ce qui suit :	
<ol style="list-style-type: none">1. Je prends acte de la déclaration de l'agent officiel.2. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.3. Je vous confirme qu'au meilleur de ma connaissance, l'agent officiel a réalisé son mandat en conformité des éléments inscrits dans sa déclaration.	
<u>[Signature]</u>	le <u>22 janvier 2014</u>
Signature du chef du parti	Date



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DÉCLARATIONS DE L'AGENT OFFICIEL ET DU CHEF DE PARTI

DÉCLARATION DE L'AGENT OFFICIEL

Je, Sauvé David
Nom Prénom
6608 rue Hadley, Montréal, H4E 3R1
Adresse
agent officiel Équipe Savard - Option Verdon /MTL
déclare ce qui suit : Nom du parti

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à la section 4.
2. J'ai nommé ___ adjoints en vertu de l'article 385 de la loi et toutes les dépenses autorisées par ceux-ci sont présentées dans le rapport.
3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral que j'ai ouvert dans une succursale québécoise d'un établissement financier (article 458 et directive D-M-4), à l'exception des dépenses électorales autorisées et acquittées par le représentant officiel en vertu du 2^{ème} alinéa de l'article 457 et des réclamations contestées mentionnées à la partie 3 du présent rapport.
4. Aucun autre fonds électoral, autre que celui mentionné au présent rapport, n'a été utilisé pour acquitter les dépenses électorales du parti.
5. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celle provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
6. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité de l'article 466, lesquelles représentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus.
7. Toutes les dépenses électorales ont été engagées dans le respect du prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, aucun bien ou service ne m'a été livré ou fourni gratuitement, à l'exception du travail bénévole.
8. Les personnes qui ont effectué du travail bénévolement au cours de la période électorale et, au sens des articles 428, 1^o et 461, l'ont fait personnellement, volontairement, sans aucune rémunération ou avantage d'un employeur ou de quiconque.
9. Toute la documentation et tous les renseignements nécessaires à la production de ce rapport m'ont été personnellement fournis par le trésorier de la municipalité.


Signature de l'agent officiel

le 22 janvier 2014